

Paru dans l(es) édition(s) : informations non précisées

**ST PIERRE QUIB****Pêcheurs plaisanciers. Défendre leur loisir**

L'actualité est dense et les préoccupations sont nombreuses pour les pêcheurs plaisanciers qui comptent bien conserver leur droit de pratiquer leurs loisirs dans les meilleures conditions. Samedi, à l'hôtel Saint-Pierre, une grande majorité des présidents des associations morbihannaises étaient réunis autour d'Alain Bayaert, président du comité départemental de la FNPPSF afin de préparer le congrès national qui se tiendra du 28 mars au 1er avril à Argelès-sur-Mer (66). Les discussions ont été vives autour de la table tant les dossiers en cours sont importants. «Nous avons entamé une procédure devant le tribunal administratif,

explique Alain Bayaert, car un arrêté interdit dorénavant de pêcher à pied à moins de 15m autour des concessions de culture maritime. Cette interdiction ne s'applique qu'à la pêche de loisirs, mais laisse aux professionnels la possibilité d'y aller. C'est une discrimination or le droit français doit s'appliquer à tous. Dans le département qui est truffé des parcs, notre zone de pêche s'en voit considérablement réduite et cela va en l'encontre des pratiques ancestrales.» Les oubliés du TK Bremen Autre sujet évoqué, celui du TK Bremen. Les pêcheurs plaisanciers ne veulent pas être les oubliés de ce vaste plan de dépollution. Il explique: «car si le port, les roches, la plage ont bien été pris en compte dans ce déploiement majestueux réaliser grâce aux promesses de l'armateur de couvrir le préjudice dans sa totalité, qu'en est-il de la pollution sur les

bateaux de plaisance?» Comme bon nombre d'autres associations, la FNPPSF a réaffirmé son opposition au clapage des boues en mer sur une zone classée natura 2000. «L'autorisation du préfet ne semble pas respecter le schéma de référence des dragages du Morbihan. Insiste le président. Pour Port-Halliguen et Le Croesty, nous ne voulons pas en subir les conséquences comme cela fut le cas pour LaTrinité-sur-Mer.» Pratique  
Contact pour soutenir les actions de la FNPPSF: 02.97.55.21.27.